



TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

HONORAIRES DE TRANSACTION

Concernant : Appartements – Pavillons – Terrains – Boxes – Caves – Places de parking

PRIX DE VENTE

HONORAIRES

Moins	de	10 000 €	1 500 € TTC Forfaitaire Maximum
De 10 001 €	à	15 000 €	2 500 € TTC Forfaitaire Maximum
De 15 001 €	à	30 000 €	5 000 € TTC Forfaitaire Maximum
De 30 001 €	à	50 000 €	6 000 € TTC Forfaitaire Maximum
De 50 001 €	à	70 000 €	7 000 € TTC Forfaitaire Maximum
De 70 001 €	à	100 000 €	9 000 € TTC Forfaitaire Maximum
De 100 001 €	à	150 000 €	10% Maximum
De 150 001 €	à	200 000 €	8% Maximum
De 200 001 €	à	300 000 €	7% Maximum
De 300 001 €	à	450 000 €	6% Maximum
Au-delà	de	450 001 €	5,5% Maximum

Tous les biens sont affichés au prix de vente commission d'agence TTC comprise.

Taux de TVA en vigueur à 20%.

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils seront calculés sur le prix de vente augmenté des honoraires.

HONORAIRES DE LOCATION

Les honoraires sont de : 10 euros / m²

3 euros / m² Etablissement de l'état des lieux d'entrée

SARL au capital de 13 500 e – RCS Pontoise N° 453 554 990 – carte professionnelle G n° 309 - Caisse de garantie CEGI n° 3059 pour un montant de 200 000 euros

GESTION

Pour tous renseignements, contactez notre service Gestion/Location – 95150 TAVERNY Tél. : 01.30.40.30.07

Edité le 22/10/2016
Le Gérant